BONDUES

Centenaire de Victor-Hugo. — Le centenaire de Victor Hugo a été célébré avec éclat à l'école laïque des garçons. Le soir, nouvelle fête pour les élèves du cours d'adultes.

M. Conia, le sympathique délégué cantonal avait bien voulu accepter la présidence de la réunion. Les adultes, pour prouver leur attachement à leurs maîtres, ont amené leurs parents et leurs amis. Plus de 200 personnes, parmi lesquelles de nombreuses dames, se pressaient dans la salle de la classe, bondée, archibondée, devenue trop petite.

Les assistants ont pu célébrer dignement le centenaire de notre grand poète national. La salle était décorée et illuminée.

La séance s'est ouverte par la *Marseillaise*, applaudie à outrance.

Dans une allocution coupée par les applaudissements, M. Boulanger remercie M. Conia d'avoir accepté la présidence, de son attachement aux écoles laïques et l'assure du dévouement de tous, maîtres, adultes, élèves.

Des chœurs patriotiques ont été bien chantés par les élèves que dirigeait habilement M. Loper.

Des monologues ont été bien dits par les jeunes Vandrisse Louis, Delespierre; Simon et Squedin.

Le petit Catteau a bien rendu la chanson des Orphelins et Rémi Salembier a soulevé l'enthousiasme de la salle avec « Les Soldats de l'an II ».

La petite scène « Ce que dit le public » a été admirablement jouée par Lutun, Desmaret et Lorthioit.

Les adultes Théry, Guillurt et Desquiens surtout, *nous promettent de bons déclamateurs*.

Le Charlatan, joué par Rémi avec un comique achevé, chanté avec entrain par Duthoit et Vandrisse Jules, a fait éclater un fou rire.

Les maîtres de l'école ont lu avec solennité ou avec sentiment « Stella » et « Souvenir de la Nuit du 4 ».

M. Boulanger a fait une seconde conférence sur Victor Hugo.

Tous les cœurs battaient à l'unisson. Les applaudissements n'ont pas cessé d'encourager lecteurs, monologuistes et chanteurs.

La séance s'est terminée par la *Marseillaise* qui fut applaudie de nouveau avec frénésie.

M. Boulanger a remercié les assistants d'être venus en si grand nombre et leur a donné rendez-vous à la soirée mutualiste du 2 mars, à 4 h. 1/2, qu'il organise de concert avec Mlle Thieffry, la dévouée directrice de l'école laïque des filles.

Nous adressons à notre sympathique directeur d'école, nos sincères félicitations pour le dévouement qu'il a apporté dans ses délicates fonctions.

Bien que depuis peu parmi nous, il a su acquérir le respect de ses élèves et l'estime des parents.

Les nombreux élèves du cours d'adultes, qui ont fait, sous sa direction, de réels progrès, lui sont également reconnaissants.

MOUVAUX

Statistique sanitaire. — Pendant le mois de février il a été enregistré au bureau de l'état-civil de Mouvaux : 11 naissances, dont 1 illégitime ; 4 mariages ; 1 mort-né ; 12 décès attribués aux différentes causes suivantes : Congestion, 1 ; maladie organique du cœur, 1 ; Bronchite aiguë, 1 ; pneumonie, 1 ; autre affection de l'appareil respiratoire, 1 ; débilité congénitale, 2 ; débilité sénile, 1 ; mort violente, 1 ; autres maladies, 3.

LILLE

Le CRIME de la RUE GAMBETTA

Les propos de Paule

Nous avons brièvement raconté hier la scène de dispute qui eût lieu à Hirson à l'estaminet Dubigny, où Paule accusa Maurice Bouche d'avoir fait à Lille le coup du père François, et commis un vol de 100 francs.

Nous avons également dit que ces propos avaient été rapportés à la gendarmerie, qui après enquête avait mis en état d'arrestation, puis relâché Bouche, et sa maîtresse, cette dernière ayant affirmé qu'elle avait parlé dans un moment d'ivresse.

Bouche, de son côté, avait nié énergiquement les faits qui lui étaient reprochés, arguant de sa situation de voyageur de commerce.

A la suite de cette affaire, il partit pour Valenciennes, où il cohabita quelque temps avec Paule.

Bouche à Valenciennes

Les renseignements recueillis sur le passage de Bouche en cette ville sont des plus déplorables.

C'est ainsi que l'on a appris que l'inculpé y avait commis plusieurs vols à l'étalage, et cela par Paule, elle-même. Il a été impossible à la police de vérifier ces dires, Bouche ayant eu l'adresse de ne pas se faire pincer.

Le pseudo voyageur de commerce et sa maîtresse, arrivèrent à Valenciennes le 18 octobre 1898.

Ils louèrent une chambre au second étage du numéro 32 de la rue de Famars, chez Mme Woltz, ayant soin de s'inscrire sous de faux noms sur le registre du garni, Maurice Lauwaert, 23 ans, originaire du Pas-de-Calais et Jeanne Dubois, même âge, fleuriste, née à Paris, tous deux disaient venir de Cambrai.

Mme Woltz, qui a été interrogée au sujet de ses deux anciens locataires, dont elle ne se rappelait pas les noms, mais qu'elle a reconnus à leur signalement, a déclaré que Paule et Maurice étaient arrivés chez elle avec un peu d'argent, qui fut du reste bien vite dépensé. Les deux amants ne faisant rien ni l'un ni l'autre.

Elle ne les a jamais entendus se disputer, ni parler entre eux de vols commis ou à commettre.

Le 2 novembre 1898, Bouche quittait Valenciennes, puis partait le 3 décembre pour l'Afrique, où il devait accomplir son service militaire.

Mme Woltz a ensuite ajouté qu'un lutteur, qui disait être de Lille, et se faisait appeler Louis, fréquentait assiduement sa maison, pendant qu'elle logeait rue de Famars et avait continué pendant quelque temps à venir chez elle, à son domicile actuel, 39, rue de Lille.

Ce lutteur aurait habité, tout récemment encore, rue Ferrand.

S'agirait-il du fameux « berlou » qui met depuis deux semaines la police sur les dents ? L'avenir nous l'apprendra peut-être.

Déclaration significative

Une personne habitant Valenciennes, interrogée au sujet de Bouche, et de sa maîtresse, a fait une déclaration significative qui fait apparaître sous son vrai jour l'immoralité absolue du personnage.

L'inculpé qui parlait continuellement argot à sa maîtresse, s'aperçut un jour que la personne *qui se trouvait présente au moment où ils causaient entre eux*, paraissait comprendre leur conversation.

Voulant rattraper sans doute une maladresse qu'il craignait d'avoir commise, Bouche s'approcha de cette personne et lui dit d'un ton bon enfant : « Je vais vous dire ça à vous... Vous n'êtes pas de ce pays-ci, vous me comprendrez.

» Je cherche de l'ouvrage, mais c'est pour la frime. Du turbin, n'en faut plus !

» Ce que je voudrais, c'est une bonne « piaule » pour y loger ma « mistourne » comme bonne ou servante. Trouvez-moi-ça. Qu'elle y fasse un bon « chopin et vous ne vous en plaindrez pas. »

A partir de ce jour la personne à qui Bouche s'adressait, ne revit plus le commis-voyageur.

L'Union médicale-pharmaceutique

On se souvient du procès intenté à l'Union médicale-pharmaceutique de Lille pour infraction à la loi de 1884 sur les syndicats. Le ministère public soutenait que cette société, comprenant des médecins et des pharmaciens, constituait une violation de la loi qui veut que les syndicats soient composés de personnes exerçant la même profession ou des métiers similaires.

Les médecins et les pharmaciens devaient-ils être considérés comme exerçant des professions similaires ?

Le tribunal de Lille dit oui, conformément à une consultation juridique de M. Wahl, le savant professeur de la Faculté de Droit de Lille, et il acquitta l'Union médicale-pharmaceutique.

Mais, la Cour d'appel de Douai, sur appel du ministère public, se prononça pour la négation.

L'Union porta porta l'affaire devant la Cour de cassation, et celle-ci vient de confirmer l'arrêt de la Cour de Douai.

Ajoutons que cette affaire n'avait plus qu'un intérêt juridique, car en vertu de la nouvelle loi de 1901 sur les associations, l'Union médicale pharmaceutique aura toute liberté de se constituer et de fonctionner.

LE NORD

Une grève à Lomme

Samedi, une grève a éclaté à la filature de coton de MM. Duhot, Fremaux et Delplanque, au Marais-de-Lomme.

Trente-trois bambrocheuses ont par suite d'une modification de tarif quitté le travail à onze heures et demie du matin.

Deux heures plus tard, trente étirageuses suivaient leur exemple.

Les ateliers de préparation sont ainsi réduits au chômage.

Si la grève se prolonge, l'usine entière qui compte en tout 194 ouvriers, sera contrainte de fermer ses portes.

ARMENTIÈRES

Un homme écrasé par le tramway

Samedi vers sept heures et demie du soir, le sieur Passourel, habitant Nieppe, avait pris le tramway électrique pour rentrer chez lui. Ayant pris son ticket jusqu'à la station de l'Eglise, il oublia de descendre à cet endroit. Le car venait de se remettre en route quand un contrôleur y monta.

La crainte d'être pris en faute décida Passourel à sauter en bas de la voiture. Malheureusement il heurta une colonne du trolley et fut rejeté sous la voiture qui lui coupa une jambe. Il est mort dimanche à une heure du matin. La victime, âgée de 31 ans, laisse cinq enfants en bas-âge.

HAZEBROUCK

Un homme dépecé par le tramway

A ESTAIRES

sous les yeux de sa femme.

Samedi à quatre heures du matin le tramway des mineurs allait arriver à la station du Locon quand M. Blondel, couvreur, employé à la compagnie des *mines de Nœux*, sortant de chez lui pour se rendre à son travail voulut monter à la marche. Mal lui en prit, car perdant l'équilibre, il tomba entre deux voitures. Aux cris poussés par les voyageurs, le mécanicien stoppa mais trop tard, car tout le reste du convoi était passé sur le corps du malheureux. Quand on arriva à son secours un triste spectacle s'offrit alors à tous les yeux, M. Blondel, quoique respirant encore, avait les deux jambes et un bras séparés du tronc. Il est inutile de dépeindre la douleur de sa femme témoin de ce terrible accident. L'émotion est grande à Locon où M. Blondel est très estimé. Celui-ci laisse une veuve et trois enfants en bas-âge.

SPECTACLES & CONCERTS

La fête de la « Patriote » de Wattrelos. — Charmante petite fête, que celle offerte dimanche soir, par la Société de gymnastique et d'armes, la « Patriote », à ses membres honoraires.

La vaste salle des fêtes de l'estaminet de Mme Ve Briffaut, décorée avec goût, était trop petite pour contenir le public accouru nombreux aux appels de la vaillante société.

A cinq heures et demie, pendant que les retardataires gagnent leurs places, l'orchestre ouvre le concert par un magnifique pas redoublé, suivi d'un air de grande valse que le public applaudit à outrance.

Avec un ensemble qui fait le plus grand honneur au dévoué chef de la Patriote, les gymnastes reproduisent les mouvement d'ensemble imposés à la 28e fête fédérale. Les spectateurs, transportés, font aux gymnastes une chaleureuse ovation et plus d'une mère avait les larmes aux yeux.

Après un travail artistique aux appareils et quelques mouvements d'ensemble avec fusils, les gymnastes terminent la première partie par des tableaux militaires très bien composés, représentant des épisodes bien connues de la guerre de 1870.

Après avoir charmé les yeux, il fallait charmer les oreilles, cette délicate fonction avait été laissée à MM. Guilbert, baryton, Antoine Watteau et Inglebert, comiques, qui ont droit à toutes nos félicitations pour la façon dont ils se sont acquittés de cette tache.

Après des poses de marbres du plus bel effet, cette charmante soirée s'est terminée par le ballet chinois et le ballet des toréadors, dansés par les gymnastes.

Le ballet des toréadors, exécuté avec des costumes neufs et accompagné d'une jolie musique, est de la composition de M. Albert Lecomte, chef de la société ; c'est tout simplement admirable.

Le public s'est retiré à regret, enchanté de sa soirée, et s'est donné rendez-vous pour le prochain concert de la Patriote.

Emile VÉRAN.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Place de la Liberté. — Pour la première fois, installation de la

Grande Ménagerie Universelle PEZON de Paris

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grande représentation avec le concours des dompteurs Drowisky, Gérard, Pezon et de Mlle Héléna.

Prix des places : Premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 0,50.

VILLE DE TOURCOING

Salle des Fêtes (place Leverrier). — Direction : M. Louis Couvreur. — Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h. 1/4. Lundi 3 mars 1902 : spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. De même que deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place.

LA PETITE MIONNE

Drame à grand spectacle en 5 actes et 9 tableaux.

Prix des places : Premiers parquets, 2 fr. ; Deuxièmes parquets, 1 fr. ; Tribunes et galeries, 0 fr. 60.

VILLE DE CROIX

Association Amicale des Anciennes Elèves de l'Ecole de filles de la rue de la Gare (1880-1902). — Concert annuel donne avec le concours de M. Felicien Drumez, chansonnier lillois.

PROGRAMME

Première partie

1. Les Meunières, chœur à 2 voix par un groupe d'élèves — 2. Méfiez vous du Télégraphe, chanson comique de Ch. Pourny, par Mlle Alix Gocheteux — 3. Azor et Mirza, duo comique avec parlé de Th. Souri as, par Mlles Marguerite Dapsens et Emma Catry — 4. M. Félicien Drumez, chansonnier lillois (genre Desrousseaux), dans son répertoire. — 5. Les Perdrix de Joséphine (Payasannerie en 1 acte de Grandmorin).

15 minutes d'entr'acte

Deuxième partie

1. La Pavanne, chansonnette de Vargues par un groupe d'élèves. — 2. Les pauvres gens, poésie de Victor Hugo, Le parmesan révélateur, monologue de F. Berthold, par Mlle Rachel Debats. — 3. M. Félicien Drumez, dans son répertoire — 4. Mademoiselle Sans-Gêne (Saynette d'Emile Geuget). — 5. **La Malade Imaginaire**, comédie en 1 acte de Lemercier de Neuvrils.

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette. — Bur. à 5 h. 1/2. — Rid. à 6 h. 1/4. — Lundi 3 mars, **L'Assommoir**, drame à grand spectacle — **Le Voyage de Corbillon**, operette en 4 actes.

Etat-Civil de Roubaix

Du 2 mars

Naissances. — Maurice Declercq, r. de Mouveaux c. Frère 55 — Camille Delval, r. des Parvenus 104 — René De Poorter, r. Daubenton, c. Desmet 8 — Gilberte Dhui, r. d'Alma, fort Frasez 13 — Honoré Boucher, r. d'Isle 40 — Suzanne d'Hondt, r. Blanchemaille — Léon Pattyn, rue de la Balance, c. Lallemand 4.

Publications de mariages. — Entre : Verhaye Léon, 19 ans, chauffeur, r. Bernard 106 et Cartigny Léonie, 19 ans. doubleuse, quai de Cherbourg 1 — Leduc Georges, 27 ans, emp. de commerce à Tourcoing et Lefebvre Jeanne, 27 ans, s. prof., r. Pellart 151 — Beausière J.-Bte, 19 ans, apprêteur, r. Decrême, c. Dhalluin 5 et Stockman Angèle, 20 ans, doubleuse, r. de Mouvaux — Marchand Jules, 28 ans, maréc.-ferrant, r. d'Alma 67 et Dugardin Rosalie, 22 ans, servante, r. du Collège 53 — Maton Adolphe, 20 ans, mécanicien, r. Pintarque 2 et Fontaine Marie, 20 ans, bobineuse, r. de l'Ommelet 67 — Durieux Louis, 33 ans, tisserand, r. du Tilleul 15 et Hélène Bossaert, 23 ans, piqurière, r. St-Amand 15 — Jusy Eugène, 24 ans, piqueur de cartons, r. Long-Chemise 7 et Lecailliez Angèle, 25 ans, paqueteuse, r. du Gros Saule 9.

Algoet Charles, 25 ans, tourn. en fer, r. Jean-Bart 25 et Dasouter Hélène, 24 ans, dévideuse, r. Turgot 5 — Staedsbaeder Louis, 22 ans, peintre, r. Labruyère 34 et Lejour Laure, 27 ans, bobineuse à Haubourdin — Destombes Ernest, 25 ans, coiffeur, Grande Rue 128 et Duriez Maria, 19 ans, visiteuse, r. Descartes f. Sion 7 — Vercleyen Gustave, 20 ans, teinturier, r. des Fondeurs, c. Carré 1 et Windels Célina, 24 ans, gazeuse, id. 16 — Rogier Albert, entrep. de bâtim. à Roubaix et Burgelin Aline, rentière, à Nantes — Lestienne Georges, 26 ans, à Roubaix et Dubreucq Marie, 23 ans, fileuse à Seclin — Léopold Cuypers, 25 ans, peintre, r. Fontenoy 13 et Busson Pauline, 19 ans, lingère, id. — Bauduin Louis, 36 ans, cordonnier, r. du Tilleul 13 et Rose Marie, 42 ans, piqurière, r. de Soubise 4.

Devernay Edgard, 24 ans, électricien, r. Archimède 88 et Jacob Marie, 17 ans, culottière à Amiens — Péromet Alfred, 25 ans, teinturier, r. Brézin 24 et Flamant Urbanie, 17 ans, journalière, r. du Bon-Rasoir 10 — Wagnies Louis, 23 ans, teinturier à Lille et Lubit Julie, 22 ans, étaleuse à Lille — Champion Jules, débourreur et Lambert Annette, bobineuse à Roubaix — Coulon Albert, 25 ans, coiffeur, Roubaix et Lefranc Blanche, 24 ans à Lille — Lesage Auguste, 22 ans, chaudr. en fer, r. Rossini 43 et Egels Julienne, 23 ans, soigneuse, boulevard de Metz 114.

Décès. — Fernande Bonduel, 17 jours, r. Dampierre, c. Desbucquoi 3 — Valérie Duquenne, 8 *mois*, r. Vallon 34 — Zélie Huist, 6 ans, r. Decrême 101.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 mars

Naissances. — Pierre Saut, r. Winoc-Chocquel 28 — Zoé Cailleaud, pl. Croix-Rouge — Gabrielle Beisez, r. de la Latte 120 — Henri Catoire, r. de la Blanche-Porte, c. Mortagne — Joseph Delle, r. d'Isly 17 — Marie Houzet, r. St-Blaise 24 — Yvonne Destailleurs, r. de Bazeilles — Léon Callens, r. de Valmy 28.

Décès — Jeanne Duquesne, 7 mois, r. de Madagascar 16 — Jules Duquesne, 3 mois, r. Fin de la Guerre 151 — Octavie Destoop, 24 ans, r. de Beauvais, maison Tanghe — J.-B. Termeulen, 71 ans, s. prof., r. de Roubaix 97.

Etat-Civil de Linselles

Du 15 février au 1er mars 1902

Naissances. — Paul Chambart, Marlière — Marie Gelande, Vignette — Madeleine Berthe, Vallée — Achille Vaneslslaede, Vignette — Andrée Ramon, Brasserie — Justine Willemkens, Stemberg — Adrien et Adrienne Ozeel, rue de Bousbecque — Lucia Broek, rue du Caillou — Jeanne Beels Blaton — Marie Vandeputte, Place — Albert Bauters, Vignette — Albert Piyol; Vallée.

Mariage. — Néant.

Décès — Jeanne Parez, 3 mois, vallée — Godelière Vandenbroele, 44 ans, r. de Bousbecque — Adrien Azeel, 2 jours, rue de Bousbecque — Adrienne Azeel, 3 jours, r. de Bousbecque — Edouard Lardeur, 69 ans, r. de Lille.

BROUILLARD

HOTEL FERRAILLE

Rue de la Gare, Roubaix

Départ irrévocable

Lundi soir 3 Mars

BLENNORRHAGIE — ÉCOULEMENTS

Ne pas prendre de balsamiques (copahu, cubèbe, santal, etc.), ni d'injections, à quelque base médicamenteuse qu'elles soient, avant d'avoir pris, pendant dix jours au moins, la **Poudre antiphlogistique** du Docteur Merlier. — Prix : **2** francs.

Pharmacie Merlier, 148, rue de Lannoy, Roubaix. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

GUÉRISON des HERNIES

SANS OPÉRATION

Le Professeur DE CASAGRANDE

Dentiste, Orthopédiste, Bandagiste Herniaire

Commandeur de l'Ordre de Bolivar (Venezuela), chevalier de Tunis, décoré de plusieurs médailles d'or, membre du jury, hors concours, spécialiste pour les hernies, avertit le public que son cabinet est installé à *Tourcoing*, Hôtel du Cygne, du 8 au 17 mars, et qu'il est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Il guérit au moyen d'un nouveau procédé électro-galvanique, toute espèce de *Hernies* ou *Efforts*, l'un des progrès le plus considérable qui se soit manifesté jusqu'à ce jour. Plus de bandages métalliques à employer, qui mettent au supplice les malheureux qui s'emprisonnent dans des cercles de fer. Avec le nouvel appareil De Casagrande, il évitera à l'homme de porter toute sa vie un bandage.

Afin que tout le monde puisse profiter de ce procédé vraiment infaillible, le Professeur ne reçoit d'honoraires qu'après guérison complète.

Madame de Casagrande se charge de l'application des bandages et appareils orthopédiques aux dames.

M. de Casagrande possède un très grand assortiment d'appareils électriques brevetés s. g. d. g. pour toutes les maladies nerveuses. S'étant depuis quelques années, spécialement occupé des maladies des dents, il peut se charger des opérations les plus délicates et les terminer presque sans occasionner de douleur.

Extraction des dents et des racines, même celles qui auraient été brisées dans une précédente opération. Aurification, plombage métallique. Emaillage de toutes teintes de dents cariées ; nettoyage de dents noircies, jaunies, qui les rend blanches sans altérer l'émail et leur restitue leur émail naturel.

VISITES GRATIS

M. DE CASAGRANDE visitera Tourcoing toutes les années.

PERTE DE VOIX

Ayant, pendant trois jours, pris de l'Emulsion Scott, il put recommencer à chanter.

Pour un artiste lyrique une affection de la gorge ou des poumons est plus qu'une simple maladie, c'est, en effet, sa carrière menacée ; voici justement un cas où non seulement l'artiste recouvra la voix, mais encore la santé :

« Paris, 5 juillet 1901.

» Messieurs, Il y a quelque temps je pris une bronchite. Une toux opiniâtre me secouait, des douleurs se manifestaient à la poitrine, dans le dos. Obligé de rester au lit, je dus interrompre mon engagement au Grand-Théâtre de Marseille.

Mr JAVID

« Je ne mangeais presque rien, passais mes nuits blanches et dépérissais à vue d'œil, j'avais l'estomac absolument délabré par les tisanes, les sirops, la créosote, le goudron, etc. N'ayant jamais pu avaler une cuillerée d'huile de foie de morue, et sur l'avis favorable de mon médecin, spécialiste de la gorge, j'essayai l'Emulsion Scott. Je l'absorbais et la digérais très facilement : elle agit donc promptement et 3 jours après je pouvais chanter à nouveau. Ayant continué l'emploi de votre Emulsion Scott, je suis complètement guéri de ma bronchite. Votre merveilleux remède m'a rendu la voix et conservé la vie. Javid. 54, rue Damrémont. »

L'Emulsion Scott est le meilleur auxiliaire du chanteur. Non seulement elle déracine les maladies telles que la bronchite, mais aussi rend promptement à la gorge ses pleines facultés en adoucissant et fortifiant les organes dont dépend l'existence de l'artiste.

Si vous tenez à vous remettre comme M. Javid, vous devez employer l'Emulsion Scott, ainsi que le lui conseilla son médecin, spécialiste des maladies de la gorge et des poumons. Le Docteur précisa en effet ; il ordonna l'Emulsion Scott et non une imitation ou substitution. Il eût pu aisément prescrire d'autres choses, mais il n'avait pas confiance en ces autres choses et prescrivit l'Emulsion Scott qu'il savait devoir sauver son malade.

Ne comparez pas l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue ordinaire. Tout en conservant les propriétés curatives de l'huile elle y ajoute les qualités reconstituantes des hypophosphites de chaux et de soude. L'Emulsion Scott n'a rien de l'odeur et du goût de l'huile de foie de morue ; tout estomac, même délicat, l'accepte aisément alors qu'il ne peut supporter l'huile ordinaire.

Vous trouverez l'Emulsion Scott dans toutes pharmacies. Elle est vendue non en litres, mais en flacons dont l'enveloppe couleur saumon, porte notre marque de l'homme chargé d'une grosse morue. Echantillon sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie, ph., 2, pl. Vendôme, Paris.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 1er MARS

Dispon. sucre 88· prem. jets. 17,75 »,»» ; sucre disp. 88·, 2e et 3e jets cond. n., 17,50 »,» ; Mélasse, »» »,» ; livrab. sucre 88·, »»,»» à »»,»» ; Mélasse, »,»» »,» à »,»» ; Potasse brute, »,»» ; Raffinés, »»,»» ; Noir animal neuf, »,»» ; Id., vieux engrais, »» ; cossettes chicorees lavees, »»,»» ; non lavées, »»,»».

Farine 1re q 100 k. 27,»» à »»,»» ; 2e q. 26,50 à »»,»» ; Blé 1re q. 80 k. 16,50 à »»,»» ; 2e q. 15,50 à »»,» ; id. 3e q., »»,»» ; Seigle, 75 k. 46,»» à »,»» ; Escourgeon, 60 kil. 15,»» ; Avoine 1re qual. 100 kil. 21,»» ; id. 2e qual., 20,50 à »»,»».

AVIS PARTICULIER

On ne parle pas encore de contrats de betteraves, mais d'après les prévisions que l'on peut tirer des conversations échangées à cette réunion, on est porté à croire que nos fabricants ne tarderont plus à faire connaître leurs prix et conditions d'achat, la Conférence de Bruxelles touchant virtuellement à sa fin.

La cote officielle de cette bourse donne les cours suivants : Sucre roux disponible base de 88· fr. 17,75 pour la cuite et fr. 17,50 pour les sucres issus des bas produits.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 17

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

PROLOGUE

La Malédiction

Vous craignez que je ne vous reproche votre odieuse conduite, et, comme cela vous arrive trop souvent, hélas ! vous me cherchez une querelle ridicule. Précaution inutile ; j'ai assez humilié ma fierté ; à l'avenir, je ne tenterai plus de réveiller en vous des sentiments qui sont morts.

Il s'était assis et la regardait avec un sourire railleur, tout en battant du doigt la mesure sur la table.

— Vous parlez bien, Gabrielle de Saulieu, dit-il ; comme madame votre mère, vous avez le goût des tirades à effet ; mais leur succès dépend du caractère de l'auditeur ; avec moi, elles font long feu. En attendant, vous ne me dites pas ce que vient faire ici cet homme dont vous voulez me cacher le nom.

Elle lui jeta un regard froid et haussa les épaules.

A ce moment, les yeux du vicomte tombèrent sur les pièces d'or. Il les saisit avec une sorte de fureur, se dressa debout et, pâle, frémissant, les yeux chargés d'éclairs :

— C'est lui, n'est-ce pas, c'est l'homme qui vous a donné cet or ? fit-il d'une voix sourde.

— Oui, répondit-elle.

— Son nom, son nom ! Il me faut le nom de votre amant, madame !

L'outrage était sanglant.

La jeune femme resta un moment comme pétrifiée, puis se redressa, alla mettre l'enfant dans son berceau et revint se placer en face de son mari. Le rouge de l'indignation empourprait son front.

— Monsieur, lui dit-elle d'une voix frémissante, vous êtes ivre ou vous êtes fou. Quoi, vous osez m'insulter, moi ! Il ne vous manquait plus que cela. La mesure est comble, elle déborde... Vicomte de Mérulle, vous êtes un misérable et un lâche, et je suis aussi misérable et aussi lâche que vous de vous aimer encore ! j'en suis honteuse ! Mais je sens que, déjà, je vous méprise, vous ne m'inspirez plus bientôt que de l'horreur et du dégoût.

« Insultez-moi, monsieur, insultez la mère de votre enfant, c'est dans votre rôle, et il faut que je boive le calice jusqu'à la lie... Insultez, outragez ; mais ayez au moins la pudeur de respecter l'homme généreux et bienfaisant qui a laissé sur cette table pour acheter le pain que vous ne donnez pas à votre femme et à votre enfant. »

Il se courba écrasé sous le regard fulgurant de Gabrielle.

Les pièces d'or s'échappèrent de sa main et roulèrent sur le carreau.

Il y eut un moment de silence lugubre.

Soudain, il se redressa, fit entendre une sorte de rugissement, et s'élança hors de l'habitation.

La malheureuse Gabrielle s'affaissa sur un siège comme une masse.

— C'est fini ! murmura-t-elle, je ne peux plus, je ne peux plus ! Oh ! ma mère ! ma mère !

Et elle éclata en sanglots.

XI

A deux cents pas de la maison, le vicomte rencontra Paolo, qui lui dit :

— Vous savez que c'est ce soir qu'arrive le navire, vous devez être là pour le recevoir.

— C'est bien, j'y serai.

Ce navire, nous le savons, apportait de *Smyrne des marchandises d'un grand* prix. Les contrebandiers se promettaient de superbes bénéfices et la part du vicomte devait être assez considérable pour le remettre à flot, au moins pendant quelque temps.

Cependant, il n'en ressentait aucune joie.

Les terribles paroles qu'il venait d'entendre avaient comme brisé les derniers ressorts d'une volonté qui, depuis longtemps, passait tour à tour par l'affaissement et la violence.

Brusquement dégrisé, maintenant il envisageait la situation de sang-froid, dans sa hideuse réalité. L'effondrement était complet, tout espoir de se relever s'était évanoui, il se voyait perdu.

Il ne croyait plus aux bénéfices qui devaient résulter du débarquement de la felouque levantine pas plus qu'à ceux de toute autre opération de contrebande, il ne croyait plus à rien.

Il s'était conduit envers Gabrielle d'une façon infâme ; il ne cherchait plus à s'excuser. Il s'accusait, au contraire, avec une implacable sévérité, ne trouvant aucune expression assez énergique pour se flétrir lui-même.

Oui, il était un misérable, un lâche !... Il était couvert de toutes les souillures et aucune expiation ne pourrait les laver !

Il s'était joué de Gabrielle, d'une femme incomparable, digne de toutes les admirations, et dix fois, vingt fois, cent fois elle lui avait pardonné.

Tout à l'heure, ayant prêté l'oreille à des insinuations perfides, il avait odieusement outragé sa malheureuse femme. Ah ! cette fois, c'était fini, bien fini. Gabrielle ne pardonnerait pas. Il sentait qu'elle ne devait pas pardonner.

Il pensa à sa fille et une larme attendrie, une larme de douleur et de repentir mouilla sa paupière.

Elle apprendrait un jour ce qu'avait été son père ; elle ne pourrait ni l'aimer ni l'estimer. Et lui, après ce qu'il avait fait, oserait-il s'approcher d'une jeune fille ayant la pureté des anges ?

Il avait été l'instrument de la malédiction maternelle ; mais lui aussi était un maudit !

Il marchait devant lui comme une bête fauve, blessée à mort, qui n'a plus la force de se cramponner à la vie qui l'abandonne. Il traversa des rues bruyantes sans rien voir autour de lui, sans rien entendre.

Le hasard conduisit ses pas sur le port : il y rencontra un des contrebandiers, qui lui parla en termes enthousiastes de la magnifique affaire qui allait les enrichir tous.

Le vicomte l'écouta avec une froideur glaciale et se borna à répondre :

— Qui sait ?

L'autre remarqua sa pâleur, son front plissé, le suivit d'un regard étonné, le vit s'arrêter à côté d'un douanier, puis poursuivit son chemin.

Tout entier à ses sombres pensées, le vicomte n'avait pas même vu le douanier.

Quelques instants après, il passa devant un café ; parmi les consommateurs assis à la porte, un le reconnut, l'appela et l'invita à prendre quelque chose ; il refusa. La vue de la boisson lui faisait horreur.

La nuit vint et le surprit continuant sa promenade à travers la ville.

Il se rappela que les contrebandiers l'attendaient pour le débarquement de la felouque. Le rendez-vous était tout près de la maison de la plage ; c'était là qu'on devait prendre les marchandises pour les mettre en lieu sûr.

Quoi qu'il fût devenu indifférent à l'opération à laquelle il devait prendre part, il suivit le bord de la mer, se dirigeant vers le lieu du rendez-vous.

Avant d'y arriver, il crut voir glisser sur les flots le canot de la douane ; il n'y fit pas attention, la chose ayant lieu continuellement.

Lorsqu'il ne fut plus qu'à quelque pas des contrebandiers, il entendit ce mot prononcé à voix basse :

— Le voilà !

S'il n'avait pas été absorbé par ses préoccupations, l'intonation singulière de la voix l'aurait certainement frappé.

Paolo l'aborda le premier.

— Monsieur Féraud, lui dit-il, je croyais que vous étiez chez vous ; je viens d'y voir entrer un homme.

— Tu ne sais pas ce que tu dis, répondit-il brusquement.

— Eh bien, monsieur Féraud, montez et regardez.

Machinalement, il grimpa sur une roche ; il vit sa demeure éclairée et, derrière les rideaux de la fenêtre, se dessinait la silhouette d'un homme

Il n'eut pas un nouveau soupçon outrageant. C'était trop du premier.

Ce n'était pas le bienfaiteur du matin qui était revenu chez Gabrielle, la nuit, l'homme qui se trouvait là, c'était Pierre Darasse.

Le vicomte comprit aussitôt qu'un odieux complot avait été ourdi contre sa femme et lui ; il ne pouvait connaître l'individu qui était chez lui, mais il devina que c'était le misérable qui s'était dit son ami, afin de la perdre plus facilement.

— Voyez-vous, monsieur Féraud ? demanda *le gamin d'un accent railleur.*

Le vicomte ne l'écoutait pas.

Sentant que sa place, à ce moment, était auprès de sa femme, que son devoir était de courir la défendre, il sauta à bas du rocher. Mais avant qu'il eût pu s'élancer, un cercle de contrebandiers l'entoura.

Il tenta de s'ouvrir un passage, on le repoussa brutalement.

— Où veux-tu aller ? lui demanda-t-on.

— Chez moi, il le faut !

— Tu dois d'abord nous rendre compte de ta trahison !

— Ma trahison !

— Oui, tu nous a trahis !

— Mensonge ! C'est une infâme calomnie !

— Ainsi, tu nies avoir averti la douane de l'arrivée de la felouque !

— Je vous dis encore une fois que c'est une infâme calomnie.

— Assez, tu ne peux pas te défendre, nous connaissions ta trahison dès quatre heures de l'après-midi, avant qu'on ne t'ait vu causer sur le port, avec un douanier. Nous pensions bien que tu viendrais afin d'écarter les soupçons, mais nous avons des preuves.

— Non, non ! je suis innocent ! je vous le jure !

Mais tout ce qu'il aurait pu dire pour se justifier était inutile.

Darasse, aidé par Paolo avait si habilement ourdi sa trame, que toutes les apparences étaient contre lui.

Il eut vite compris que sa défense était impossible.

En effet, il était condamné d'avance.

On le poussa jusqu'au bord d'une roche qui surplombait au-dessus de la mer.

(A suivre)